



**REGROUPEZ VOS ASSURANCES
POUR AVOIR DES RÉDUCTIONS
ET VOUS SIMPLIFIER LA VIE**



AUTO



ACCIDENTS DE TRAVAIL



RESPONSABILITÉ CIVILE



SANTÉ



VIE



AUTRES OFFRES

Un seul paiement pour toutes les assurances à une date de votre choix.

Réductions allant jusqu'à 10% sur la prime commerciale. La deuxième assurance permet déjà d'économiser.

PARLEZ-EN À VOTRE AGENT

Visitez une de nos agences ou consultez tranquilidade.pt

Si vous êtes déjà client, vous en saurez davantage sur **l'application Tranquilidade**



En savoir plus sur cette assurance

Ce dépliant ne dispense pas de la lecture des documents précontractuels et contractuels légalement exigés.

Tranquilidade est une marque de Generali Seguros, S.A.

grupo  GENERALI

Generali Seguros, S.A.

Capital Social 182.000.000€ (libéré 84.000.000€)

N° unique d'immatriculation RSC de Lisbonne | N° fiscal 500 940 231

Siège: Av. da Liberdade, 242, 1250-149 Lisbonne

MKT/456/99 - out.20

**TRAN
QUILI
DADE**

ENTREPRISES

**MULTI
RISQUES**





UNE SOLUTION POUR PROTÉGER VOTRE ENTREPRISE

L'assurance multirisque entreprise assure le bien immobilier mais également la marchandise, les machines, le mobilier et les responsabilités associées à l'activité de l'entreprise. Cette solution protège votre activité, que vous ayez un établissement commercial, un bureau, un atelier, un cabinet de consultation, une école ou une usine.



GARANTIE COUVRANT LES RISQUES QUI PEUVENT NUIRE À VOTRE ACTIVITÉ

Protège l'entreprise en cas d'incendie, dégâts des eaux, vol ou cambriolage et également contre les actes de vandalisme, les dommages aux clients ou les pannes de machines.

Garantit les responsabilités face aux tiers, que ce soit en cas d'accident dans l'établissement, d'intoxication alimentaire ou de livraison de produits défectueux.

Pour l'industrie, il existe des couvertures spécifiques telles que la combustion spontanée et les fuites accidentelles de liquides.



CHOISISSEZ L'OPTION QUI VOUS CONVIENT POUR PROTÉGER VOTRE ACTIVITÉ

Base: option la plus économique, présentant des couvertures de base pour faire face aux risques les plus communs: incendie ou responsabilité civile exploitation. Cette assurance est toutefois complète car elle comprend des couvertures spécifiques telles que les actes de vandalisme.

Top: option la plus complète avec des garanties très élargies, plusieurs couvertures optionnelles et des capitaux élevés, comprenant les risques électriques.



DIFFÉRENTES FRANCHISES SELON LA DIMENSION DE L'ENTREPRISE

Montant fixe pour les petites entreprises qui permet de savoir à l'avance et avec davantage de rigueur combien vous devrez prendre en charge en cas de sinistre. Pour les plus grandes entreprises, les franchises sont en pourcentage.



AUGMENTATION DE 50% DES CAPITAUX DES STOCKS, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES PENDANT 3 MOIS AU CHOIX

Cela permet que la valeur du mobilier soit à jour pendant les périodes les plus mouvementées (Noël ou rentrée des classes, par exemple.)

NOUVEAU



PROTECTION CONTRE LES RISQUES CYBERNÉTIQUES QUI PEUVENT GRAVEMENT NUIRE À VOTRE ENTREPRISE

Accès à une plateforme informatique qui permet d'évaluer le niveau de sécurité des équipements informatiques face à une éventuelle attaque cybernétique.



SOLUTIONS DE PROTECTION SPÉCIFIQUES POUR DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Savez-vous comment assurer la sécurité des personnes qui travaillent dans votre exploitation agricole ou unité hôtelière? Les risques qui peuvent toucher le bâtiment et vos biens sont-ils prévus? Les dommages aux tiers sont-ils assurés? Nous pouvons répondre à ces questions et vous proposer la solution sur-mesure pour votre activité.

TOURISME

Pour protéger votre entreprise du secteur touristique, que ce soit un hôtel, une auberge ou un hébergement local, avec des couvertures adaptées au secteur.

AGRICOLE

Pour assurer les risques qui peuvent toucher votre exploitation agricole (tempête ou incendie).



RECEVEZ TOUS LES DOCUMENTS PAR MAIL ET ÉCONOMISEZ SUR LE PRIX DE VOTRE ASSURANCE (CLIENT VERT)

- Exemption des frais de police
- Exemption des frais d'envoi des documents
- Remise additionnelle si le paiement est effectué par prélèvement